

# Savoir encadrer une équipe de salariés agricoles



**04 et 11 juillet 2024**  
**+ RDV individuel uniquement pour les exploitants (4h – date à définir)**  
De 9 h à 17h  
A la Chambre d'Agriculture 37



# Savoir encadrer une équipe de salariés agricoles

2,5 jours

04 et 11 juillet 2024 + RDV  
individuel uniquement pour  
les exploitants (4h)

## Public

Agriculteurs-trices, futurs  
installés, salariés agricoles

## Pré-requis

Encadrer des saisonniers

## Tarifs & Financement

**90 €** pour un contributeur  
Vivea (être à jour de ses  
cotisations MSA et sous réserve  
des conditions de prise en  
charge)

**0€** pour un salarié agricole sous  
réserve d'effectuer l'inscription  
sur OCAPIAT)

**420€** pour les autres publics

## Intervenant(e)s

SOPHIE BIDET CA37 -  
Conseillère en stratégie  
d'entreprise et en gestion des  
ressources humaines

Repas non inclus

## Objectifs

Comprendre les ressorts de sa personnalité pour mieux  
comprendre les autres, son propre fonctionnement et son  
incidence sur la cohésion d'équipes.

Découvrir et comprendre les fondamentaux de la cohésion  
d'équipe et les différentes réactions en conflit.

Connaitre et mettre en place les principaux outils de  
management.

## Contenu / Programme

- Comprendre le principe du MBTI et découvrir sa personnalité.
- La cohésion d'équipe s'ancre sur 7 points de fonctionnement.
- Utiliser les 3 étapes de résolution de conflit.
- Gérer les premiers contacts : règles du jeu, le premier jour et l'organigramme.
- Organiser le travail :
  - Motivation de ses salariés
  - Communication et passage de consignes,
  - Recadrer avec une communication affirmée
  - Prévenir et anticiper les conflits

## Méthodes pédagogiques

Temps individuel. Exposé. Échanges interactifs.  
Exemples. Ateliers collectifs, mise en situation.

## Modalités d'évaluations

Exercices, jeux de rôles, évaluation des compétences acquises.

*La chambre d'agriculture se réserve le droit d'annuler ou de reporter  
une formation si le nombre de participants est insuffisant.*

## CONTACT RESPONSABLE DE STAGE / PRE-INSCRIPTION

SOPHIE BIDET

+33 (0)2 47 48 37 86 sophie.bidet@cda37.fr

Ou Centre de Formation

+33 (0)2 47 48 37 34 formation@cda37.fr

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation. Les conditions générales, accès aux publics en situation de handicap et règlement intérieur sont disponibles dans le livret d'accueil, sur le site internet de la Chambre d'Agriculture Centre Val de Loire <https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr>, et disponibles sur demande. Encadrer des saisonniers (notifiés fiche de poste)

# BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

A retourner avant le 17/05/2023

## Savoir encadrer une équipe de salariés agricoles

04 et 11 juillet 2024 + RDV individuel uniquement pour les exploitants  
- 2,5 jours

Nom de l'entreprise (GAEC, EARL...) : .....

N° SIRET : .....

Nom et prénom du participant : .....

Date et lieu naissance : .....

Adresse postale : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Portable : .....

Mail : .....

Statut professionnel :

**Avez-vous des attentes / besoins d'un aménagement spécifique pour suivre cette formation (difficulté visuelle, handicap, ...)?**

- Chef.fe d'entreprise agricole .....
- Conjoint.e collaborateur .....
- Salarié.e .....
- Cotisant.e solidaire MSA (préciser si cotisation Vivea prélevée ou non) .....
- En projet d'installation agricole .....
- Autre : .....

Je m'engage à participer à la formation

En fonction des conditions de prise en charge, le règlement du montant défini sur le contrat ou la convention de formation sera à réaliser à réception de la facture.

Fait à .....

**Signature,**

Le .....



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A :

**CHAMBRE D'AGRICULTURE** - Centre de Formation  
38 RUE AUGUSTIN FRESNEL  
37170 CHAMBRAY LES TOURS  
+33 (0)2 47 48 37 34

**NOUVEAU 2022**

## **CREDIT D'IMPOT FORMATION**

**du dirigeant DOUBLÉ**

(si moins de 10 salariés)

Par ex. pour 2 journées de formation  
soit 14 heures,

vous pouvez bénéficier d'un crédit  
d'impôt de :

**14 h x 11,52 € x 2**

**= 322,56 euros**

**C'est le moment d'investir  
dans vos compétences !**

**Contact :**

**Centre de formation**

**+33 (0)2 47 48 37 34**

**formation@cda37.fr**

**CHAMBRE D'AGRICULTURE**

**38 RUE AUGUSTIN FRESNEL**

**37170 CHAMBRAY LES TOURS**



Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Retrouvez toutes nos formations sur

[www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr](http://www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr)



**INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES**

